

COMPTE-RENDU de REUNION

du CONSEIL MUNICIPAL du 3 septembre 2018

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Ludovic PIGAULT, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT,

Absent excusé : Madame Aurélie BILLAUDEL, Monsieur Alain MOUTON et Monsieur David VERT.

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Etienne HERISSANT

ORDRE DU JOUR :

1. Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Maire informe le Conseil que suite à plusieurs incidents rue de Châlons au croisement de la rue de la libération, il conviendrait d'effectuer des aménagements de sécurisation. Le Maire présente le projet réalisé avec le Conseil départemental. Le Maire informe que pour ces travaux, il pourrait être fait une demande de subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil donne son accord à la réalisation des travaux et à la demande de la subvention.

2. Rétrocession d'une partie de la RN44

Le Maire rappelle au Conseil la décision de l'Etat de déclasser une partie de la RN44 de Montcetz à St-Germain après la mise en service de la déviation de Chepy. Il propose la rétrocession à la commune de la portion de route allant du giratoire de St-Germain à l'usine Omya Color.

Le Conseil donne son accord

3. Modification simplifiée du PLU

Le Maire informe le Conseil que la reconstruction de la maison de retraite nécessite d'effectuer des modifications simples du PLU :

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord

4. Commission élection

Sont candidats à la commission :

-Monsieur Denis LESAIN

-Monsieur Sébastien ROBIN

-Madame DUCROS Nathalie

-Madame Aurélie BILLAUDEL

5. Marché nouvelle mairie

Le Maire informe le Conseil que suite à l'ouverture des plis pour la rénovation de l'ancien presbytère pour y accueillir la nouvelle mairie les lots ont été attribués. Le Montant total des travaux s'élève à 393 578,62€.

6. Autorisation d'aller en justice

Le Maire informe le Conseil qu'aucune délégation n'a été prise sur ce sujet lors de l'élection de 2014. Il est nécessaire de prendre une délibération, permettant à la commune de se pourvoir en appel dans l'affaire des chiens dangereux.

Le Conseil donne son accord.

7. Cimetière

Le Maire informe le Conseil que de nombreuses concessions semblent abandonnées et qu'il pourrait mise en place une procédure de reprise de ces concessions.

Le Conseil donne son accord.

Un nouveau point d'eau a été installé.

Des nouvelles poubelles vont être installées afin de faire le tri sélectif à la demande du SYMSEM.

8. Changement des têtes de candélabres

Le Maire présente le projet de changement des têtes de candélabres des rues de Châlons, Libération, Fosse Oudin et résidence du Parc. Les travaux seront réalisés avec le SIEM qui finance les travaux à hauteur de 25%. Le reste à charge pour la commune est de 27 049,85€. Le Conseil donne son accord et ouvre les crédits nécessaires au compte 204.

9. Fête patronale

Elle aura lieu les 13 et 14 octobre

10. Repas des germaniots

Il sera organisé par l'AFR le 25 novembre en partenariat avec le Comité des Fêtes, le thème sera défini lors d'une prochaine réunion.

11. Rue de Marson

Le passage des camions se rendant sur les travaux de la déviation a conduit à l'affaissement d'un regard. L'entreprise en charge des travaux a procédé aux réparations.

La noue créée va être recreusée plus profondément. Il est rappelé aux riverains qu'elle est destinée à recevoir les eaux pluviales de la route et non du gazon ou de la terre.

12. Incivilités

Depuis plusieurs semaines des dégradations ont été constatés dans la commune :

-passerelle sur la Moivre

-fleurs arrachées

-tomates jetées sur des murs

-bouche incendie dégradés

-miroir routier brisé

-...

Le Maire a porté plainte.

13. SYMSEM

Des bacs pour la collecte des ordures ménagères seront distribués à partir du mois d'octobre.

14. Rentrée scolaire

La rentrée dans les écoles de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole s'est bien déroulée.

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

E HERISSANT